



### Le soutien d'un Ordre régional aux CECII de sa région

**A**fin de maintenir un lien de communication et d'échange avec les CECII de son territoire, l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de la Montérégie (ORIIM) a mis en place plusieurs stratégies qui se sont avérées bénéfiques. Nous vous en exposons ici quelques-unes. Dans le cadre de son assemblée générale tenue en juin dernier, l'ORIIM en a profité pour échanger avec les exécutifs des CECII. L'Ordre régional a également procédé à l'envoi régulier de communiqués relatifs aux activités de formation continue offertes dans la région afin d'en informer les CECII. Attentions particulières, une lettre personnalisée était adressée aux CECII à l'occasion de Noël pour souligner leurs efforts; d'autre part, une lettre leur était acheminée pour les inviter à un petit déjeuner lors du prochain colloque des CII, afin de resserrer les liens. La création d'un bottin est présentement en cours à l'intention des CECII de la Montérégie. Cet outil de référence renfermera, entre autres, des informations générales apparaissant sur le site Web, le mandat de l'ORIIM, la mise en place de comités ou de commissions infirmières régionales, etc. Pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Sylvie Désilets au 514 273-4508, poste 3170.



### Le gouvernement répond au jugement Chaoulli/Zeliotis et entrouvre la porte à l'assurance-privée

**L**es médias ont largement publicisé le jugement Chaoulli/Zeliotis. Cette décision de la Cour suprême du Canada statuait, au mois de juin 2005, que l'interdiction de souscrire à des assurances privées pour obtenir des services couverts par le régime public contrevenait à la Charte québécoise des droits et libertés. Ce jugement a soulevé de nouveau le débat sur la place du privé dans le système de santé au Québec.

En février 2006, le gouvernement du Québec rendait publique sa réponse à ce jugement dans un document intitulé *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficacité et de qualité*. Dans son libellé, le gouvernement « réaffirme son engagement envers un système de santé public et accessible, à l'intérieur duquel le secteur privé peut jouer un rôle complémentaire ». Il propose des cibles d'accès aux services médicaux spécialisés et une réduction des temps d'attente dans des secteurs ciblés et prioritaires, soit la cardiologie, la radio-oncologie, la chirurgie de la cataracte, l'arthroplastie de la hanche, l'arthroplastie du genou et certains diagnostics. Le gouvernement profitait également du lancement de ce document de consultation pour questionner ouvertement sur les enjeux liés au financement à long terme du secteur de la santé et des services sociaux. Ce document est disponible en version électronique à l'adresse [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca), section « Documentation », « Publications ».

Concernant ce dossier, la Commission des affaires sociales a été mandatée de tenir des auditions publiques qui débiteront en avril dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficacité et de qualité*. L'OIIQ fera connaître sa position en déposant un mémoire en Commission parlementaire à ce sujet.



### Une aide pour l'administration des médicaments

**L**e CLSC Olivier-Guimond a décidé d'élaborer 14 fiches de médicaments afin de soutenir les infirmières dans la surveillance clinique de l'administration des médicaments. Nous savons que les infirmières ont l'obligation légale d'assurer la surveillance de l'état de santé physique et psychologique des patients. Elles doivent administrer plusieurs médicaments dont les effets secondaires peuvent être nuisibles, voire fatals, pour le patient. Elles ont besoin de savoir, par exemple, quel est le traitement prescrit, quels sont les effets secondaires subis par le patient et quels sont les signes et les symptômes à surveiller. Cet outil permet entre autres de :

- ▶ diminuer les risques d'erreurs dans l'administration des médicaments;
- ▶ faciliter l'enseignement de l'auto-administration des médicaments;
- ▶ assurer une meilleure communication entre les équipes de travail;
- ▶ faciliter la rigueur de la surveillance clinique.

Cette initiative permet ainsi d'assurer la qualité des soins infirmiers. Cet outil de référence était présenté dans le cadre du Congrès 2005 de l'OIIQ. Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec Chantal Trudel, responsable du projet, au 514 255-2494, poste 614, ou Rolande Binette, au 514 255-2494, poste 612.

N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences pour les chroniques *CII sur le vif* et la *Boîte à outils*, à l'adresse [cii@oiiq.org](mailto:cii@oiiq.org)

### L'indépendance professionnelle et les conflits d'intérêts!

L'Ordre vient de publier le document *Pour des relations professionnelles intègres, Orientations à l'intention des infirmières concernant l'indépendance professionnelle et les conflits d'intérêts*. Cette publication servira à guider les infirmières dans leur réflexion et leur prise de décisions à l'égard de situations qui mettent en cause leur indépendance et risquent de les placer en conflit d'intérêts. Ce document sera disponible sous peu sur le site Web de l'OIIQ à l'adresse [www.oiiq.org/publications/index.asp](http://www.oiiq.org/publications/index.asp), section « Publications ». Un résumé des principales modalités de ces orientations sera également transmis avec l'envoi du numéro de mai-juin du *Journal* de l'OIIQ.

### Les infirmières sont concernées par la modernisation de la pratique en santé mentale et en relations humaines

L'Office des professions du Québec (OPQ) a rendu public un rapport sur la modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines. Le comité d'experts formé par l'OPQ et présidé par le Dr Jean-Bernard Trudeau avait pour mandat de formuler des propositions actualisées concernant la description des champs d'exercice et des activités réservées pour les psychologues, travailleurs sociaux, thérapeutes conjugaux et familiaux, conseillers en orientation, psychoéducateurs, ergothérapeutes, infirmières et médecins. D'autres propositions traitent de l'intégration de certains groupes extérieurs au système professionnel et l'encadrement de la pratique de la psychothérapie. Des ajouts d'activités sont proposés pour la profession infirmière. Ce document est disponible sur le site de l'OPQ à l'adresse [www.opq.gouv.qc.ca/rapportsante.html](http://www.opq.gouv.qc.ca/rapportsante.html).

### Activités professionnelles permises aux étudiantes, externes et CEPI

Au cours des prochains mois, les externes et les candidates à l'exercice de la profession (CEPI) arriveront dans les milieux de travail. L'OIIQ souhaite donc rappeler les activités professionnelles qui leur sont permises. La documentation relativement aux activités professionnelles permises aux étudiantes, externes et CEPI a été envoyée en avril dernier dans les milieux

de travail (aux directrices des soins infirmiers et responsables des soins infirmiers) accompagnée de plusieurs exemplaires des fiches *Externe en soins infirmiers* et *CEPI*. Cette information est également à votre disposition sur le site Web de l'OIIQ à l'adresse <http://www.oiiq.org/infirmieres/candidate/index.asp>.

### Plan ministériel de lutte contre une pandémie d'influenza

Afin de faire face à l'éventualité d'une pandémie d'influenza, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, lançait un plan d'action à cet égard en mars dernier. Une inquiétude est soulevée par la situation actuelle de grippe aviaire qui prévaut en Asie. Le gouvernement a donc décidé de se préparer afin de pouvoir contrer ce fléau et préserver la santé et le bien-être de la population. De nombreux intervenants et partenaires ont collaboré et collaboreront avec le gouvernement pour accomplir cette mission. Entre autres, l'OIIQ travaille avec le MSSS dans le but de dresser la liste

des infirmières à la retraite, étudiantes, inactives ou qui travaillent à l'extérieur du Réseau de la santé et qui seraient disponibles de façon volontaire en prévision d'une pandémie. Il s'agit dans un premier temps de dresser une stratégie pour le recensement de personnel supplémentaire et déterminer le meilleur scénario pour joindre ces personnes. À l'échelle internationale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) suit à la trace les virus qui pourraient causer une pandémie d'influenza. Le Plan québécois de lutte à une pandémie d'influenza est disponible à l'adresse [www.msss.gouv.qc.ca/pandemie](http://www.msss.gouv.qc.ca/pandemie).

### Des activités spécifiques pour les CII lors du Congrès mondial du SIDIIEF

Le Colloque annuel des CII (édition spéciale 2006) est présenté cette année dans le cadre du III<sup>e</sup> Congrès mondial du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) qui se tiendra du 14 au 18 mai à Québec. **Le programme de ce Congrès propose de nombreuses activités présentant un intérêt particulier pour les membres des comités exécutifs des CII des établissements de santé au Québec. Pour les repérer plus facilement, celles-ci sont identifiées par le logo CII dans le programme.** Veuillez noter que vous devez remplir deux formulaires pour assister aux activités de réseautage et au congrès. Le congrès propose plus de 200 communications orales et par affichage, des sessions de formation continue, des forums, des symposiums, une exposition et des visites professionnelles. Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, nous vous invitons à consulter le programme en ligne à l'adresse [www.sidiief.org](http://www.sidiief.org). Les formulaires d'inscription en ligne sont interactifs et sécurisés. Vous pouvez également communiquer par courriel à l'adresse [congres2006@sidiief.org](mailto:congres2006@sidiief.org) ou par téléphone au 514 849-6060.

### Consultez les cybercapsules du Conseil du médicament, c'est gratuit!

Le Conseil du médicament publie des capsules renfermant de l'information pertinente tant pour les professionnels de la santé que pour le grand public. Tous les outils, les rapports d'étude, les capsules pharmacothérapeutiques et les bulletins sont affichés sur le site du Conseil en version PDF. La plupart des outils sont ou seront disponibles en version téléchargeable pour les ordinateurs de poche. Visitez le site [www.cdm.gouv.qc.ca](http://www.cdm.gouv.qc.ca) et suivez les instructions pour vous abonner gratuitement!

### Les problèmes reliés au poids au Québec : un appel à l'action

L'obésité est en croissance constante au Québec et ce problème peut engendrer de lourdes conséquences sur la santé et les coûts de santé. Les infirmières et autres professionnels de la santé sont des acteurs de premier plan pour réduire et prévenir les problèmes reliés au poids. L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) et le Groupe de travail provincial sur la problématique du poids ont rendu publique leur réflexion à ce sujet dans le document intitulé *Les problèmes reliés au poids au Québec : un appel à l'action*. Ce document présente cinq recommandations prioritaires pour réduire ou prévenir l'obésité au Québec. Il est disponible sur le site de l'ASPQ à l'adresse [www.aspq.org](http://www.aspq.org), section « Problématique du poids ».

### Semaine de l'infirmière

La Semaine de l'infirmière se tiendra du 7 au 13 mai 2006. C'est une occasion pour les CII et les CECII de faire valoir la contribution des infirmières!